

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy**

Séance du : 12 novembre 2020

Convocation d'urgence du : 9 novembre 2020

**Objet : Partenariat avec le master GTDM du Pôle Universitaire de Gap autour
du développement de Céüse.**

L'an deux mille vingt, le douze novembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, assisté de M. Gérald GRIFFIT, secrétaire.

Étaient présents : Alain Boyoud, Jean Rousseau, Monique Barthélémy,
Marie Paule Rogou, Laurent Celce, Alain Manivel,
Michel Ricou-Charles, Sandrine Osinga, Dominique Truc,
Georges Lesbros, Rémy Frey, Maurice Chautant, Mallorie Bourgogne,
Josette Revoux, Jean-Marie Gueyraud, Christian Gilardeau-Truffinet,
Christian Aubert, Jean Banal, Françoise Bellanger, Gérald Griffit,
Bernadette Saudemont, Rajaa Toussaint.

Excusés : Jacques Francou, Françoise Pinet, Christiane Acanfora, Roger Aquino,
Fabien Gascard, Roland Amador, Jean-François Contoz,
Jean-Claude Vallier, Jean-Pierre Brioulle, Olivier Regord,
Alain Causse, Lamia Contrucci, Serge Eysseric, Karine Pelloux,
Anne-Marie Gros,

Robert Pauchon a été remplacé par sa suppléante Sandrine Osinga

Pouvoirs : F. Pinet excusée a donné pouvoir à A. Boyoud
C. Acanfora excusée a donné pouvoir à R. Frey
F. Gascard excusé a donné pouvoir à M. Barthélémy
R. Amador excusé a donné pouvoir à A. Manivel
JF. Contoz excusé a donné pouvoir à M. Chautant
JP. Brioulle excusé a donné pouvoir à A. Boyoud
O. Regord excusé a donné pouvoir à D. Truc
A. Causse excusé a donné pouvoir à J. Banal
L. Contrucci excusée a donné pouvoir à G. Griffit
S. Eysseric excusé a donné pouvoir à C. Gilardeau-Truffinet
K. Pelloux excusée a donné pouvoir à R. Toussaint

Le Vice-Président en charge du Tourisme, présente le sujet :

La CCBD s'est engagée dans une réflexion autour de la station de Céüse : l'objectif est d'amorcer une transition vers un site multi activités.

Dans ce cadre, il est proposé un partenariat avec le Pôle Universitaire de Gap.

En effet, au cours de leur leur formation en Master Gestion Durable des Territoires de Montagne, les étudiants sont amenés à travailler sur des mises en situations professionnelles, à travers la réalisation de missions commanditées par des structures du territoire haut-alpin.

La commande de la CCBD auprès des étudiants du Master GDTM porterait sur la réalisation d'une étude d'observation et d'analyse comparative (benchmark) auprès de domaines également engagés dans un processus de diversification hors ski alpin. L'objectif est de venir nourrir la réflexion autour de Céüse par des expériences similaires.

Ce partenariat doit faire l'objet d'une convention qui précise le détail des missions confiées aux étudiants et le déroulé.

Si ce travail est réalisé sans contrepartie de rémunération, la CCBD s'engage cependant à prendre en charge les frais qui pourraient être engagés par les étudiants (éventuels frais de déplacement, d'impression, etc) dans la limite de 500€.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire approuve et autorise le Président à signer de cette convention de partenariat.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 22 + 11 pouvoirs	Pour : 30	Abs : 0	Contre : 3

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20201112-De107_2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2020
Affichage : 23/11/2020

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,

Michel RICOU CHARLES